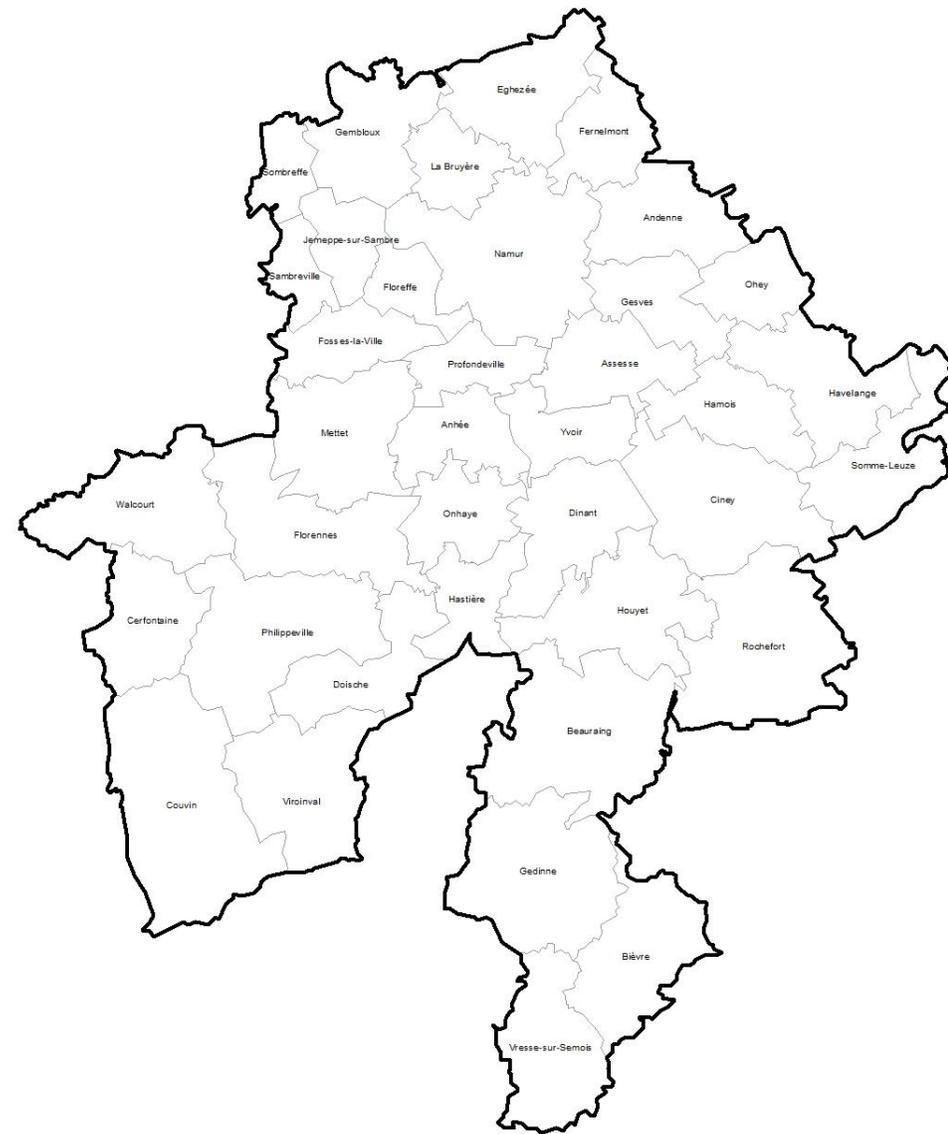


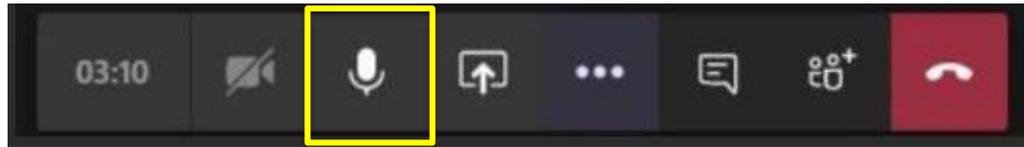
ORGANE DE CONSULTATION DU BASSIN DE MOBILITÉ NAMUR

Mardi 16 mai 2023
9.30h-12h30

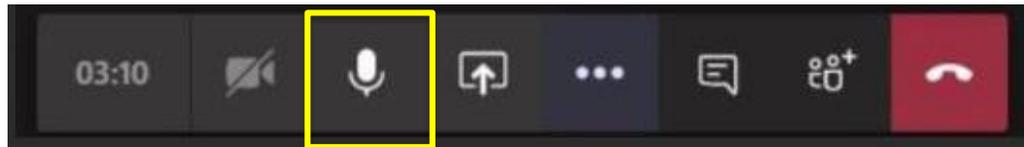


Quelques règles pour cette réunion TEAMS

1. Couper son micro sauf quand on prend la parole



2. N'hésitez pas à utiliser le fil de cette conversation pour demander la parole



Merci !

- N'oubliez pas de vous présenter dans le fil de conversation de la réunion Teams: Nom, Prénom et fonction.

Merci pour votre collaboration.

Ordre du jour

- | | |
|---|------|
| 1. Zone de Gembloux : mise en service du nouveau réseau | Info |
| 2. Evaluations | |
| 2.1. Ligne 41 Gesves - Namur : évaluation intermédiaire | Avis |
| 2.2. Ligne express E80 Havelange – Ciney – Dinant : évaluation intermédiaire | Avis |
| 2.3. Ligne express E78 Bastogne – Marche (- Namur) : évaluation intermédiaire | Avis |
| 2.4. Ligne express E84 Waremme - Namur : évaluation finale | Avis |
| 3. Baromètre piéton pour les Villes et Communes Marchables | Info |
| 4. Mobipôles et solutions de mobilité locale | |
| 4.1. Mobipôles : présentation de la charte graphique régionale | Info |
| 4.2. PIMACI : bilan de l'introduction des dossiers mobipôles | Info |
| 5. Evolution organisationnelle de l'AOT | Info |
| 6. Suivi des avis précédents | Info |

1.1. TOUR DES PARTICIPANTS

MEMBRES

- Un membre des Collèges communaux de chaque commune du bassin de mobilité
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Autorité Organisatrice du Transport : Justine MARNEFFE, Marie VIDOTTO, Niels ANTOINE, Jonathan FRETIN, Julie DUVIVIER, Mélissa FRANCOIS, Ophélie ALSTEENS, Nadia NEVEN (responsable adjointe), Martin DUFLOU (directeur-expert)
 - Département des Routes de Namur-Luxembourg: Pol FLAMEND (inspecteur général)
- Opérateur de Transport de Wallonie (TEC)
 - Philippe COIBION (Directeur opérationnel de la Direction territoriale de Namur-Luxembourg)
 - Emilie ESPALARD (Responsable Projet et développement Namur)
- Cabinet du Ministre Philippe HENRY
- Président: Gauthier LE BUSSY

INVITES

- Autres communes (adjacentes au bassin)
 - Burdinne
 - Froidchappelle
- Opérateur de Transport de Wallonie
 - Philippe BARRAS (Vice-président du Conseil d'administration)
 - Benoit VANDER PUTTEN (direction générale)
- Représentants des usagers
 - Tous à pied: Florian VANHAMME
 - CAWAB: Pierre GENTY
 - Navetteurs.be
- SNCB
 - Mourad BAOUCHE (chargé de dossiers pour la Wallonie)
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Direction de la Planification de la Mobilité
 - Richard GREGOIRE, Alain Piron
- Forem: Sarah LENGELE et Fabienne VANBOCKESTAEL

1. Zone de Gembloux

Mise en service du nouveau réseau

OTW

Point pour information de l'Organe

LE TEC, TELLEMENT EN COMMUN !



OCBM Namur – Redéploiement Gembloux & Basse-Sambre : stratégie de com

16/05/2023



Service public de Wallonie **mobilité infrastructures**

Les défis

- **Promouvoir et valoriser le nouveau réseau** auprès de toutes les populations et éviter les angles morts (ex. usagers à faible maturité digitale)
- Donner un **supplément d'accompagnement** aux cibles / zones qui en ont le plus besoin
- Éviter l'effet "**bad buzz**"

3 cibles prioritaires à adresser

Les clients

- réguliers ET occasionnels
- digitaux ET non-digitaux



INFORMER & ORIENTER

Les cibles à enjeu

- scolaires
- zones enjeux



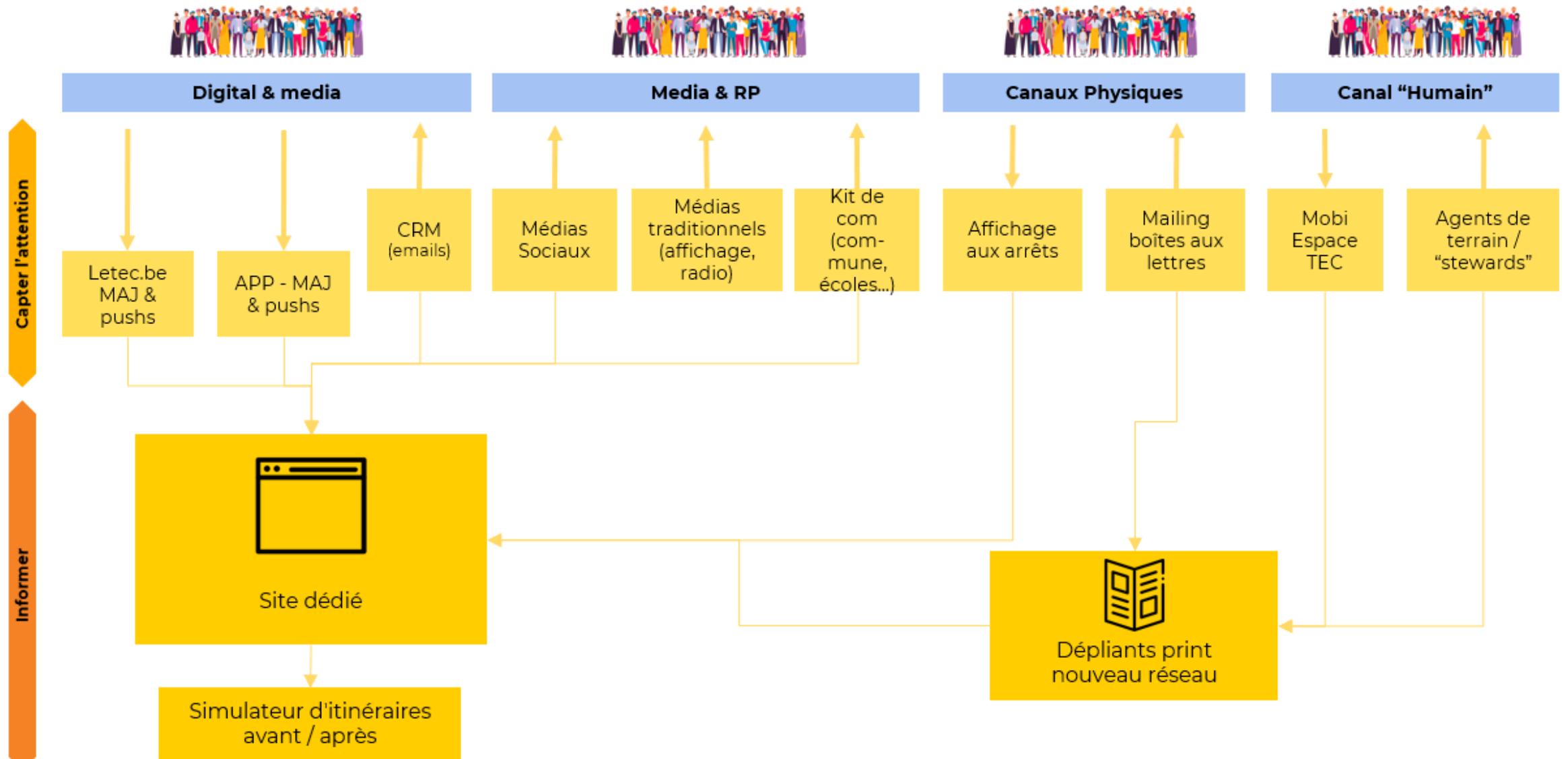
RASSURER & ACCOMPAGNER

Les prospects actifs qui travaillent en PAE et les étudiants



RECRUTER

Vue d'ensemble du dispositif d'accompagnement client



Feuille de route

Lancement campagne COM

Redéploiement

Mai

Juin

Juillet

Aout

Digital

Site dédié - Design & Développement

Site dédié - Mise en place

Simulateur d'itinéraires - Design & Développement

Simulateur d'itinéraires avant / après (site dédié)

Design UX redirection

Site - Intégration pushes

Letec.be - MAJ site & pushes vers site dédié

Design UX redirection

Application - Intégration pushes

APP - MAJ app & pushes vers site dédié

CRM - Définition ciblage & design emailing

Campagne - Vague 1

Campagne - Vague 2

Campagne Vague 3

Validation des messages

Design

Envoi en impression

Dépliants print nouveau réseau*

Définition ciblage + chiffrage distribution

Mailing boîte aux lettres

Design et distribution

Affichage générique (même fiche partout, ex : "votre réseau") aux arrêts + QR code vers site dédié

Développement des nouveaux supports IV (plaques, fiches horaires, plans réseau)

Déploiement des nouveaux supports IV

Définition du ciblage RS + design des posts

RS - Vague 1

RS - Vague 2

RS - Vague 3

Définition du kit de com (+ diffusion

Kit de com - Vague 1

Kit de com - Vague 2

Kit - Vague 3

Création et production

Campagne médias traditionnels (affichage, radio...)

Formation des agents (conducteurs, agents)

Canal "Humain" : Mobi Espace TEC & Agents de terrain ou "stewards"

Recrutement et formation des stewards

Communication interne : customer care, agents, contrôleurs, conducteurs...

Post-test campagne (à partir de sept.)

Définition des KPIs et de la mesure de performance

Retour d'expérience avec AOT / Communes / etc.

Physique

Media

Humain

Interne

2. Evaluations de l'offre

Evaluation intermédiaire de la ligne 41 Gesves - Namur : plan d'actions suite au bilan

Evaluation intermédiaire de la ligne Havelange – Dinant (E80) : plan d'actions suite au bilan

Evaluation intermédiaire de la ligne Bastogne – Marche (- Namur) (E78) : plan d'actions suite au bilan

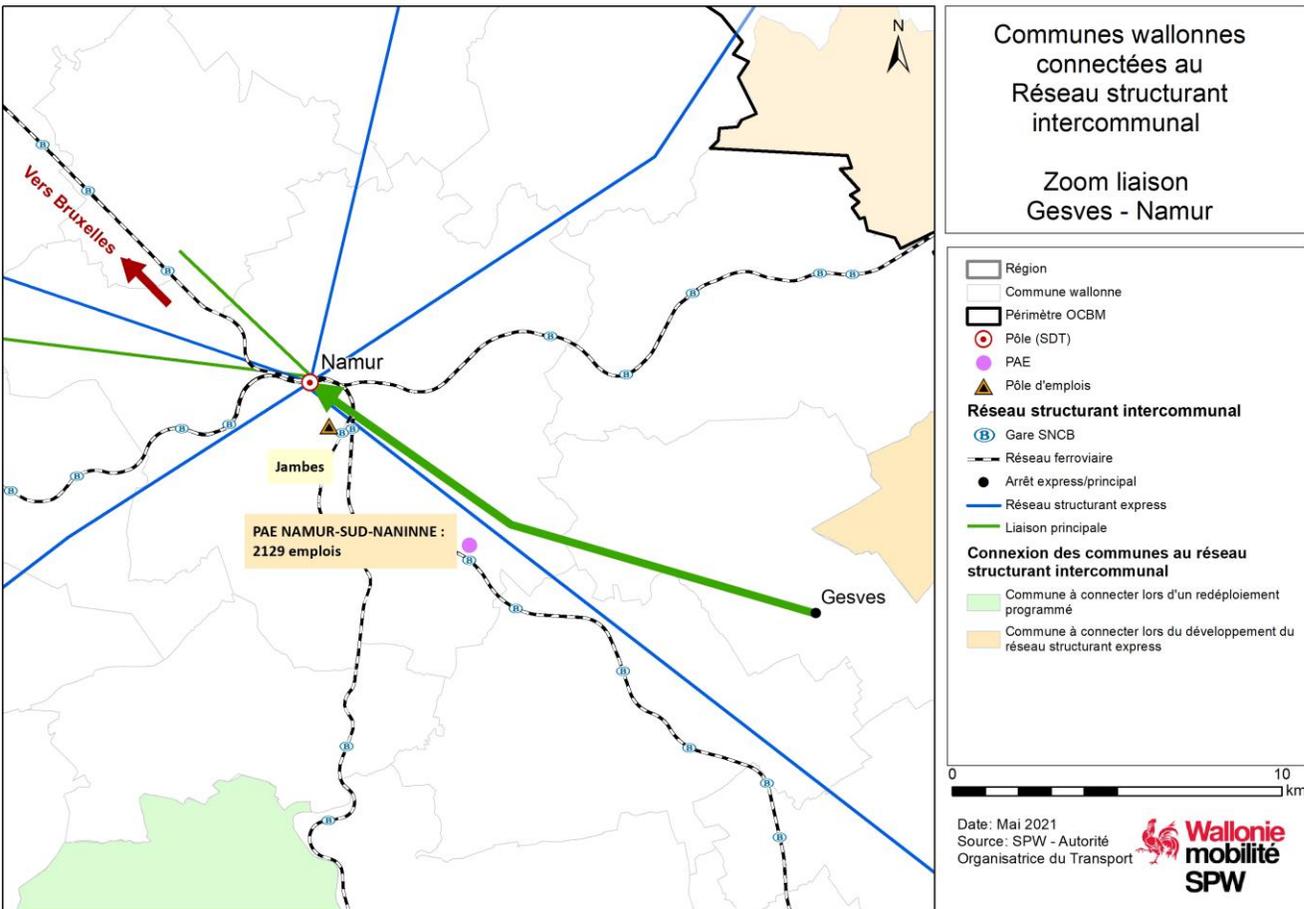
Evaluation finale de la ligne Waremme – Namur (E84) : plan d'actions suite au bilan

2.1. Evaluation intermédiaire de la ligne 41 « Gesves – Namur » : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

2.1. Présentation de l'offre: Eléments tactiques



Gesves – Namur : niveau de service cible

- Liaison principale suite à l'impossibilité d'une vitesse commerciale de niveau express (min 35 km/h)
- Le niveau de service cible :
 - En semaine :
 - 1 parcours par heure uniquement aux heures de pointe vers Namur le matin (6h-9h) et vers Gesves le soir (16h-19h) ;
 - 1 aller-retour le midi (12h-14h)
 - Samedi : 5 allers-retours (9h-18h)
 - Cette liaison dessert le pôle d'emplois de Jambes et, sous réserve de la sécurisation piétonne de l'abord des arrêts, le PAE de Naninne ;
 - La liaison permet de rejoindre Bruxelles via une correspondance organisée en gare de Namur.

2.1. Présentation de l'offre: Eléments tactiques

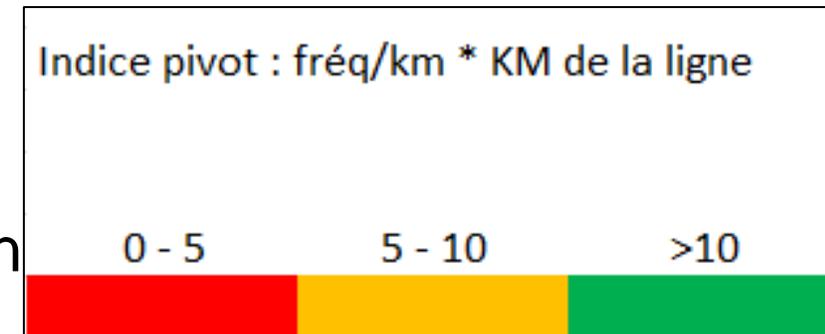
- Temps de parcours de voiture vs bus ou train (longueur de ligne 23 km)

	Voiture	Bus
Temps	35 min	45 min
Vfacteur = Temps TC/ Temps voiture	1	1,2

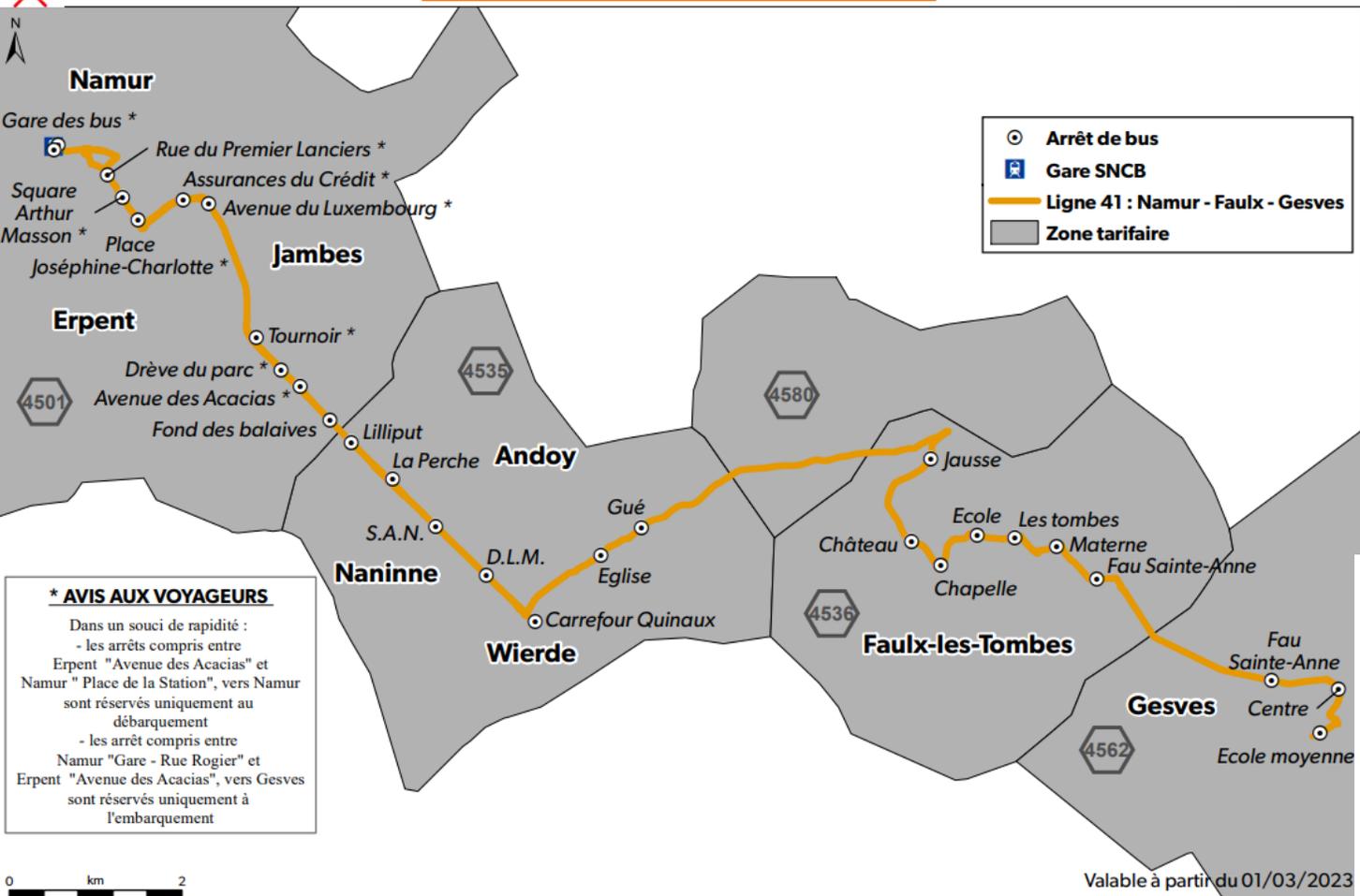
- Vitesse commerciale = 30km/h
- Indice de fréquentation :

$$\text{freq/km} \times \text{km} = 0,5 * 23 = 11,5$$

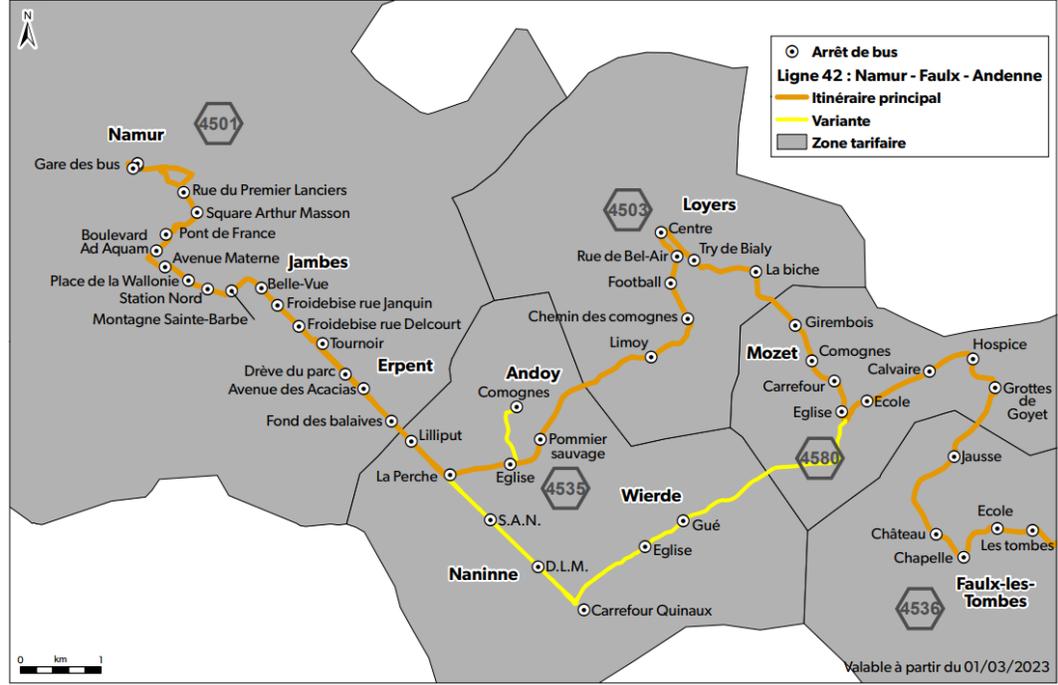
→ **Bon** → conforter et encore améliorer la fréquentation



Ligne 41 : Namur - Faulx - Gesves



Ligne 42 : Namur - Faulx - Andenne



Analyse chiffrée de la ligne 41



Plan d'action de la ligne 41

Actions ligne 41	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance ou de mise en oeuvre	Correspondant
Evolution des ambitions tactiques:				
-Analyser l'ajout d'un voyage le dimanche soir à destination des étudiants koteurs	Toutes	AOT	2024	Justine Marneffe justine.marneffe@spw.wallonie.be
-Dans le cadre de l'étude de redéploiement "Grand Namur", étudier la création d'une liaison Gesves - Courrières			2026	
Opérationnalisation de l'offre:				
-Adaptation des temps de parcours	Toutes	OTW	2024	Exploitation DT Namur Alexandra Dusausooy alexandra.dusausooy@letec.be
-Etude de faisabilité pour adapter l'horaire du matin en ayant un cadencement (ex : départs à 6h15, 7h15 et 8h15)				
-Analyse de la fréquentation des arrêts de la L41 en doublon avec la L42, afin de supprimer les moins fréquentés				
-Ajout d'arrêts sur Gesves (arrêts "Gesves Les Fonds" et "Gesves St-Hubert")				
Infrastructures:				
-Entretien et/ou remise en état des abribus	Gesves	Commune	2024	Cécile Barbeaux
-Installation d'arceaux à vélos à l'arrêt "Gesves Ecole Moyenne" (PIMACI)			En cours	
- Installation d'un poteau jaune à l'arrêt « Gesves-centre »		OTW	2024	
Communication:				
-Publication sur la ligne 41 dans "Gesves Info"	Gesves	Commune	45139	Cécile Barbeaux

Plan d'action de la ligne 42

Actions ligne 42	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance ou de mise en oeuvre	Correspondant
Opérationnalisation de l'offre:				
-Adaptation des temps de parcours	Toutes	OTW	2024	Exploitation DT Namur Alexandra Dusausoy alexandra.dusausoy@letec.be
-Renforcer la capacité sur le voyage de 6h51 vers Namur (bus articulé)				
-Modification des horaires du parcours de 11h50 vers Namur, afin qu'il arrive à 12h10 à l'arrêt « ANDENNE Place des Tilleuls » en période scolaire				

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur les adaptations opérationnelles prévues sur la ligne 41 « Namur – Faulx – Gesves » afin de correspondre davantage aux ambitions tactiques et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre d'ici 2024.

Il recommande également à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux parties prenantes de mettre en œuvre le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures et de promotion.

2.2. Evaluation intermédiaire de la ligne Havelange – Ciney – Dinant (E80) : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

Contexte : présentation de l'offre



Niveau de service :

Semaine scolaire / vacances :

1 bus/h/sens limité aux périodes de pointe du matin et du soir

Soit **6 bus/j/sens**

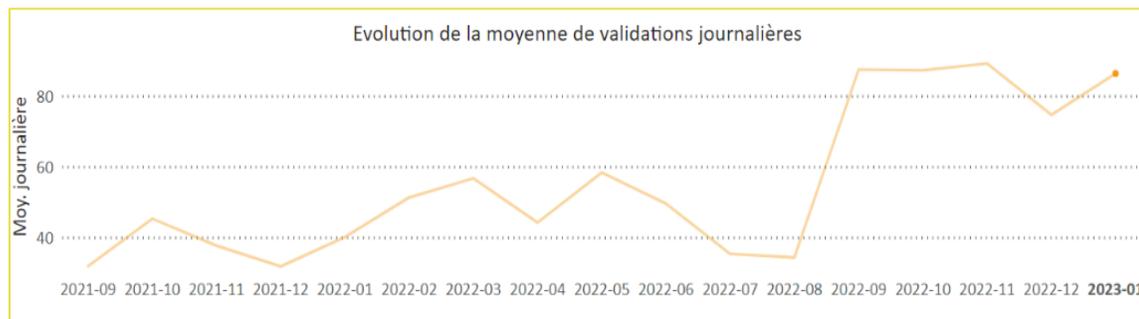
Samedi :

1 bus/2h/sens de 6h30 à 19h30

Soit **7 bus/j/sens**

Correspondances à Ciney

Données de fréquentation



Parcours	Période	Min	Max	Moyenne	Médiane	Départ	Direction
1	Samedi	1	5	2	1 Havelange Eglise 06:25	Dinant	
2	Samedi	1	7	2	1 Dinant Gare 06:26	Havelange	
3	Samedi	1	11	5	4 Havelange Eglise 08:25	Dinant	
4	Samedi	1	8	3	2 Dinant Gare 08:26	Havelange	
5	Samedi	1	10	3	2 Havelange Eglise 10:25	Dinant	
6	Samedi	1	8	3	3 Dinant Gare 10:26	Havelange	
7	Samedi	1	8	3	3 Havelange Eglise 12:45	Dinant	
8	Samedi	1	10	4	4 Dinant Gare 12:46	Havelange	
9	Samedi	1	8	3	3 Havelange Eglise 14:45	Dinant	
10	Samedi	1	9	4	3 Dinant Gare 14:46	Havelange	
11	Samedi	1	8	3	3 Havelange Eglise 16:45	Dinant	
12	Samedi	1	11	4	4 Dinant Gare 16:46	Havelange	
13	Samedi	1	4	2	2 Havelange Eglise 18:45	Dinant	
14	Samedi	1	12	3	2 Dinant Gare 18:46	Havelange	

Parcours	Période	Min	Max	Moyenne	Médiane	Départ	Direction
1	Scolaire	1	11	4	4 Havelange Eglise 06:25	Dinant	
2	Scolaire	1	7	2	2 Dinant Gare 06:26	Havelange	
3	Scolaire	1	35	15	13 Havelange Eglise 07:25	Dinant	
4	Scolaire	1	17	7	7 Dinant Gare 07:26	Havelange	
5	Scolaire	1	11	4	4 Havelange Eglise 08:25	Dinant	
6	Scolaire	1	18	7	6 Dinant Gare 08:26	Havelange	
7	Scolaire	1	28	5	3 Havelange Eglise 15:45	Dinant	
8	Scolaire	1	32	13	12 Dinant Gare 15:46	Havelange	
9	Scolaire	1	13	5	5 Havelange Eglise 16:45	Dinant	
10	Scolaire	1	29	7	6 Dinant Gare 16:46	Havelange	
11	Scolaire	1	8	3	2 Havelange Eglise 17:45	Dinant	
12	Scolaire	1	19	5	5 Dinant Gare 17:46	Havelange	

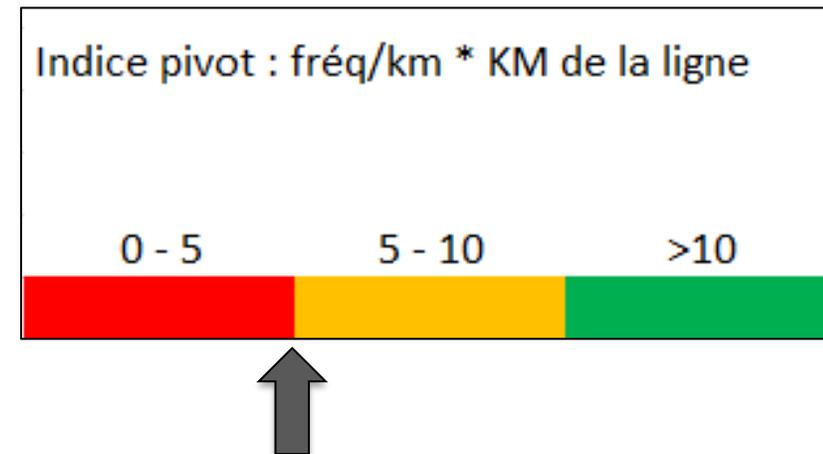
Parcours	Période	Min	Max	Moyenne	Médiane	Départ	Direction
1	Vacances	1	6	2	2 Havelange Eglise 06:25	Dinant	
2	Vacances	1	5	2	2 Dinant Gare 06:26	Havelange	
3	Vacances	1	9	4	3 Havelange Eglise 07:25	Dinant	
4	Vacances	1	9	4	5 Dinant Gare 07:26	Havelange	
5	Vacances	1	11	4	3 Havelange Eglise 08:25	Dinant	
6	Vacances	1	8	3	3 Dinant Gare 08:26	Havelange	
7	Vacances	1	12	4	4 Havelange Eglise 13:45	Dinant	
8	Vacances	1	12	4	4 Dinant Gare 13:46	Havelange	
9	Vacances	1	9	4	4 Havelange Eglise 16:45	Dinant	
10	Vacances	1	15	4	3 Dinant Gare 16:46	Havelange	
11	Vacances	1	10	3	2 Havelange Eglise 17:45	Dinant	
12	Vacances	1	9	3	2 Dinant Gare 17:46	Havelange	

Premier bilan

	Voiture	Bus
Temps de parcours Havelange –Ciney Ciney – Dinant	16 min. 17 min.	25 min. 24 min.
Vfacteur = (Temps TC/ Temps voiture) :		1,48

- Indice de fréquentation : **Faible**

$$\text{Validations/km} \times \text{longueur ligne} = 0,15 \times 34 = 5,1$$



Gare de Ciney : correspondances BUS - TRAINS

Train	Relations	Correspondance BUS (Havelange/Dinant) > TRAIN	Correspondance TRAIN > BUS (Havelange/Dinant)
IC	Namur-BXL	7 min.	7 min.
L	Namur	15 min.	15 min.
IC	Arlon-LUX	15 min.	15 min.
L (2h)	Marloie	25 min.	26 min.

BUS > TRAINS (4 contrôles aléatoires la semaine du 13/3/23)

Dinant 7h50 +3 min.

Dinant 8h50 +6 min.

Havelange 8h50 +6 min.

TRAINS > BUS (4 contrôles aléatoires la semaine du 13/3/23)

Namur 17h03 +8 min. > Havelange et Dinant 17h10 +6 min. = OK

Namur 18h03 +6 min. > Havelange et Dinant 18h10 = KO

Plan d'actions

Enjeu : fréquentation insuffisante

Ajustement de l'offre		
Le samedi : suppression du premier voyage		OTW
Ajustement des horaires de la ligne 126b		OTW
Ajustement des arrêts		
Création d'un arrêt supplémentaire Place Collard à Dinant	Dinant	OTW
Déplacement de l'arrêt à Sorinnes	Dinant	OTW
Création d'un arrêt supplémentaire Place Monseu à Ciney	Ciney	OTW
Déplacement de l'arrêt Biron	Ciney	OTW
Eventuelle desserte du zoning de Biron à étudier	Ciney	OTW
Eventuelle desserte de l'ancienne gare d'Havelange (RAVeL)	Havelange	Commune/OTW
Promotion		
Fourniture d'une base pour promouvoir la ligne		OTW
Promotion de la ligne via les publications communales		Communes

Plan d'actions

Enjeu : correspondances Trains-Bus

Général		
Minutage à ajuster		OTW
En gare de Ciney		
Remise en service du système ARIBUS		OTW/Infrabel
Mise en place d'un protocole de correspondances		OTW
A terme : retards des trains signalés sur la plate-forme embarquée en ligne		OTW
Trains en correspondance à signaler sur les horaires PDF		OTW
En gare de Dinant		
Déplacement du quai d'embarquement		OTW
Trains en correspondance à signaler sur les horaires PDF		OTW

Proposition d'avis de l'organe

L'organe prend acte du bilan réalisé pour la ligne E80 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans les 18 mois qui viennent, la fréquentation et la fiabilité de l'offre proposée.

L'organe recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux communes de mettre en œuvre les actions identifiées qui les concernent.

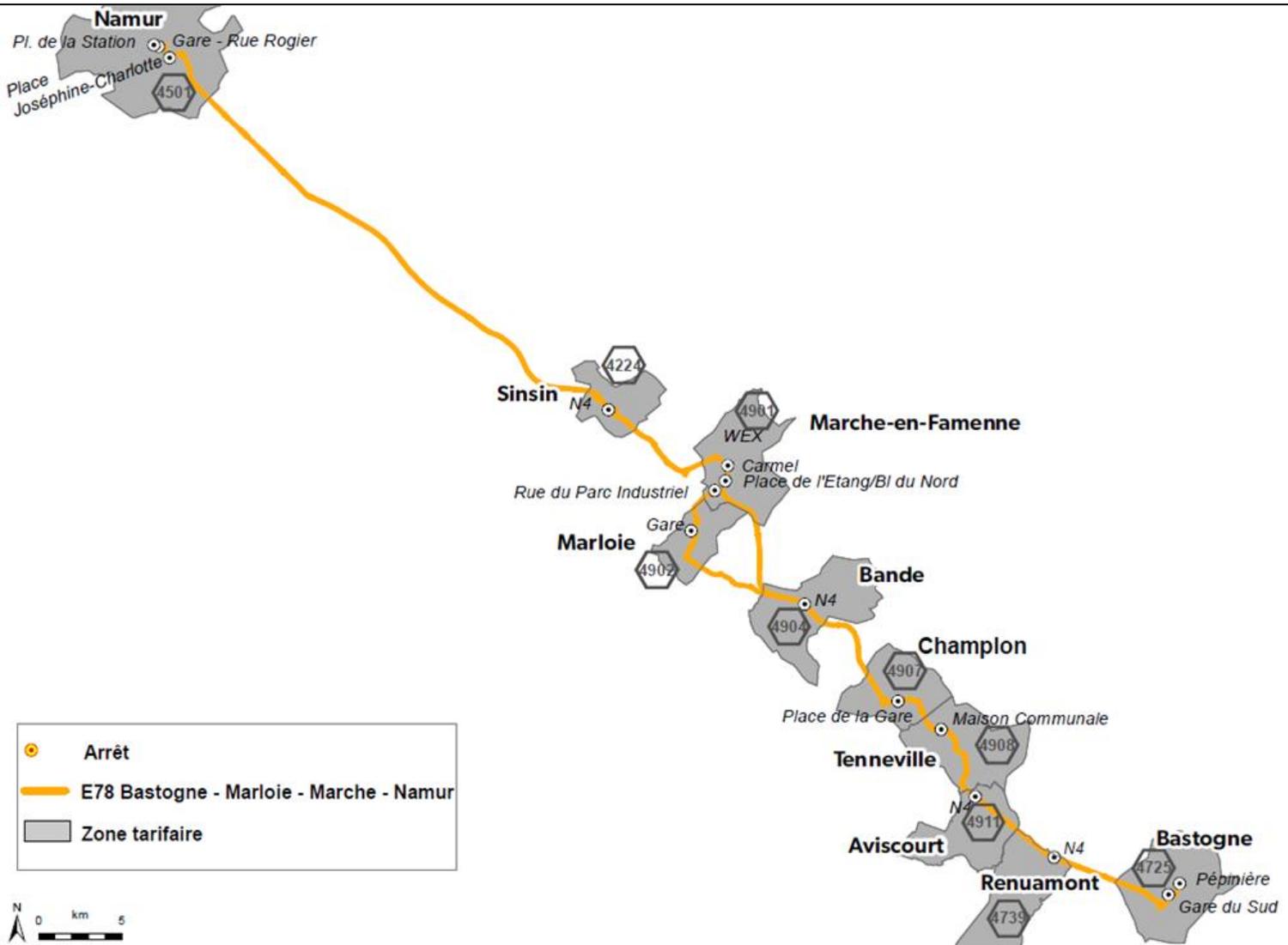
L'Organe émet un avis favorable sur le maintien provisoire de la ligne moyennant la mise en œuvre des actions reprises dans le plan et sa réévaluation dans un cadre élargi à la ligne 126b.

2.3. Evaluation intermédiaire de la ligne Bastogne – Marche (- Namur) (E78) : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

Contexte : présentation de l'offre



- Niveau de service
 - semaine: 1 bus/heure entre Bastogne et Marche de 6h à 20h
 - Samedi : 1 bus/2h entre Bastogne et Marche de 6h à 20h
 - Dimanche : 1 parcours Bastogne – Marche – Namur (19h)
- Parcours prolongés en pointe jusque Jambes-Namur (5 allers et 5 retours) avec arrêt à Sinsin
- Correspondance à Marloie sur les trains IC de/vers Namur-Bxl

Contexte : présentation de l'offre

Liste des modifications apportées depuis la mise en œuvre :

Date	Modifications réalisées	Description
01/01/2021	Adaptation horaire	Modification des horaires de la SNCB
01/09/2021	Augmentation de l'offre	Déploiement phase 2 E78
29/08/2022	Ajout arrêt	Ajout arrêt Renuamont N4 sur la commune de Bertogne
19/09/2022	Modification de l'itinéraire	Adaptation de l'itinéraire entre Jambes et Courrière afin d'optimiser les temps de déplacement
01/03/2023	Modification de l'itinéraire	Modification de la desserte dans Namur afin de rejoindre la plateforme au-dessus de la Gare

Indicateurs

- Vitesse commerciale : 55.2 km/h
- Taux de fiabilité : 99,65%
- Taux de ponctualité :

Sens ALLER : Bastogne vers Namur	Avances supérieures à 2 minutes	Retards supérieurs à 5 minutes
Au 2e arret	19	9
Taux de ponctualité	97%	98%

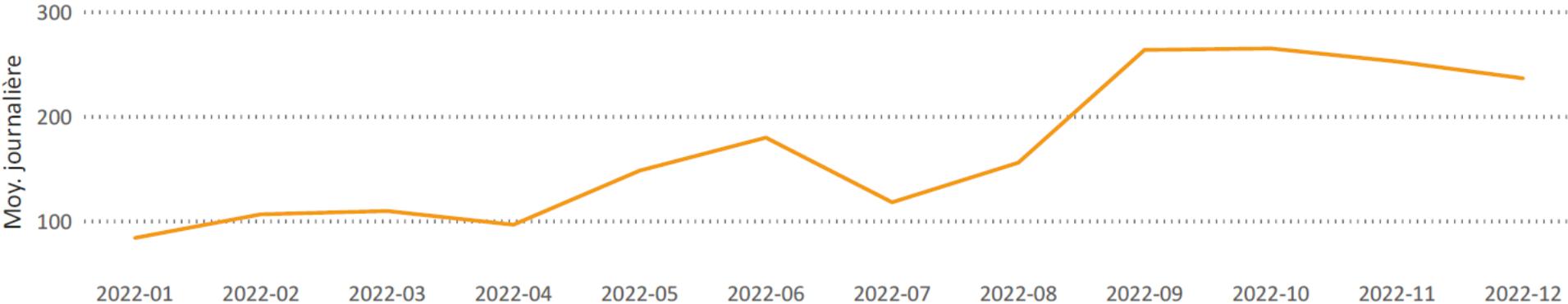
Nombre de parcours total période SCO:567

Sens RETOUR: Namur vers Bastogne	Avances supérieures à 2 minutes	Retards supérieurs à 5 minutes
Au 2e arret	6	27
Taux de ponctualité	97%	85%

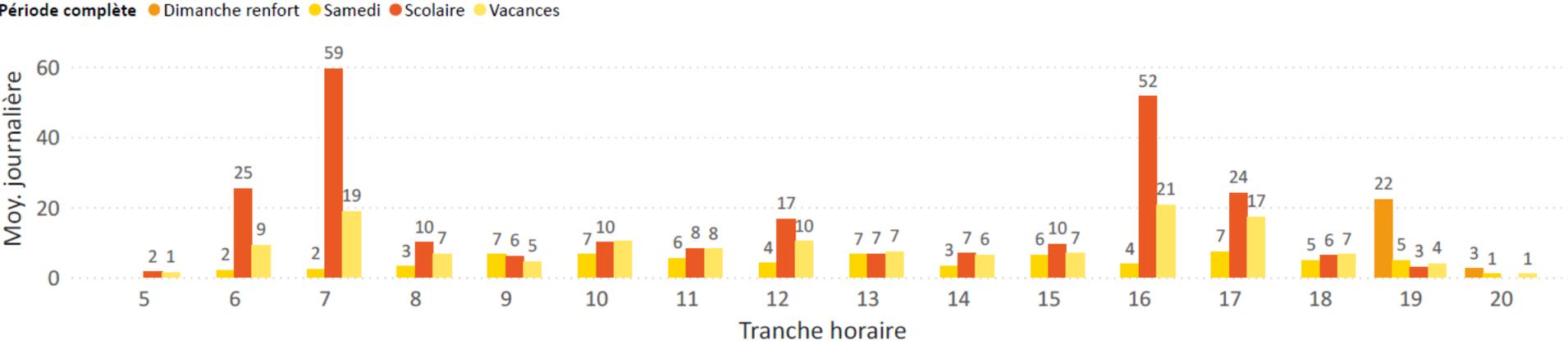
Nombre de parcours total période SCO:177

Données de fréquentation

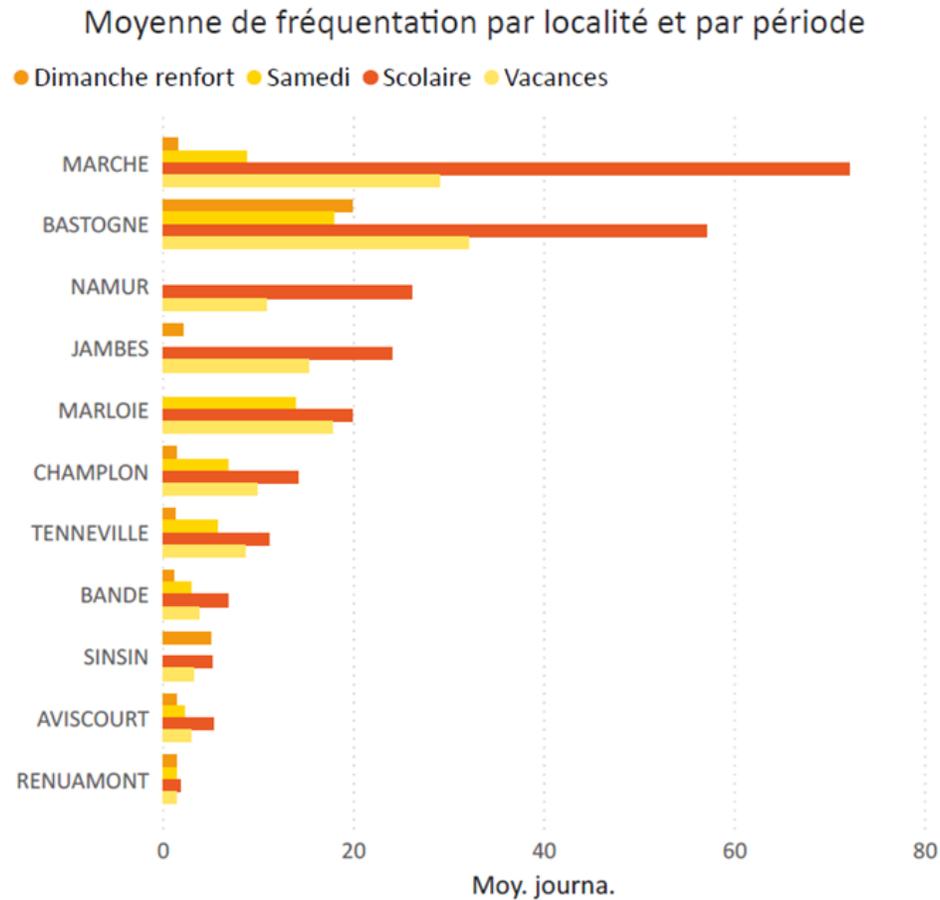
Evolution de la moyenne de validations journalières



Moyenne journalière en fonction de la tranche horaire



Données de fréquentation



- Indice de fréquentation :
 $\text{freq/km} \times \text{km} = 9.2$
< 10 personnes (seuil selon lequel l'usage du bus est plus pertinent que la voiture)



Plan d'actions

	Actions	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Echéance ou mise en oeuvre
Evolution des ambitions tactiques				
	Analyser la concurrence avec le train sur le tronçon Marloie - Namur et étudier l'opportunité d'arrêts supplémentaires sur ce tronçon	Toutes	AOT/OTW & SNCB	2024
	Réévaluer les niveaux de services de la ligne dans l'étude de redéploiement de l'offre de la zone Marche-en-Famenne	Marche, Nassogne, Somme-Leuze	AOT	2025
	Réévaluer les niveaux de services de la ligne dans l'étude de redéploiement de l'offre des zones Condroz-Meuse et Grand Namur	Hamois, Assesse	AOT	2026
Evaluation de l'offre				
	Evaluer les possibilités d'intermodalité en gare de Marloie et à Marche (infrastructure et horaires des lignes en rabattement)	Toutes	SNCB & OTW	Redéploiement de l'offre de la zone Marche-en-Famenne, 2025
	Evaluer les possibilités d'intermodalité à Bastogne (en lien avec la création d'un mobipôle)	Toutes	SNCB & OTW	Redéploiement de l'offre de la zone Vielsalm-Bastogne, 2026
	Organiser l'évaluation finale de l'offre (indicateurs, etc.) complétée notamment par l'enquête (non-)clients (cfr. ci-dessous)	Toutes	AOT	2025
	Recueillir l'avis de la (non-)clientèle via une enquête dont l'utilisation de l'intermodalité en gare de Namur et en gare de Marloie (taux d'usage des correspondances avec la ligne E78)	Toutes	OTW	2024
Opérationnalisation de l'offre				
	Revoir les horaires pour correspondre au plan de transport SNCB 2023-2026	Toutes	OTW	2023/2024 - Selon plan de transport SNCB
	Analyse de la possibilité de déplacer l'arrêt sur la commune de Sainte-Ode à Barrière-Hinck en vue de desservir le futur PAE	Sainte-Ode	OTW	Redéploiement de l'offre de la zone Semoi-Libramont, 2023

Proposition d'avis de l'organe

L'Organe émet un avis favorable sur le maintien du niveau de service actuel de la ligne E78 Bastogne – Marche – Namur moyennant sa réévaluation dans le cadre des études susmentionnées.

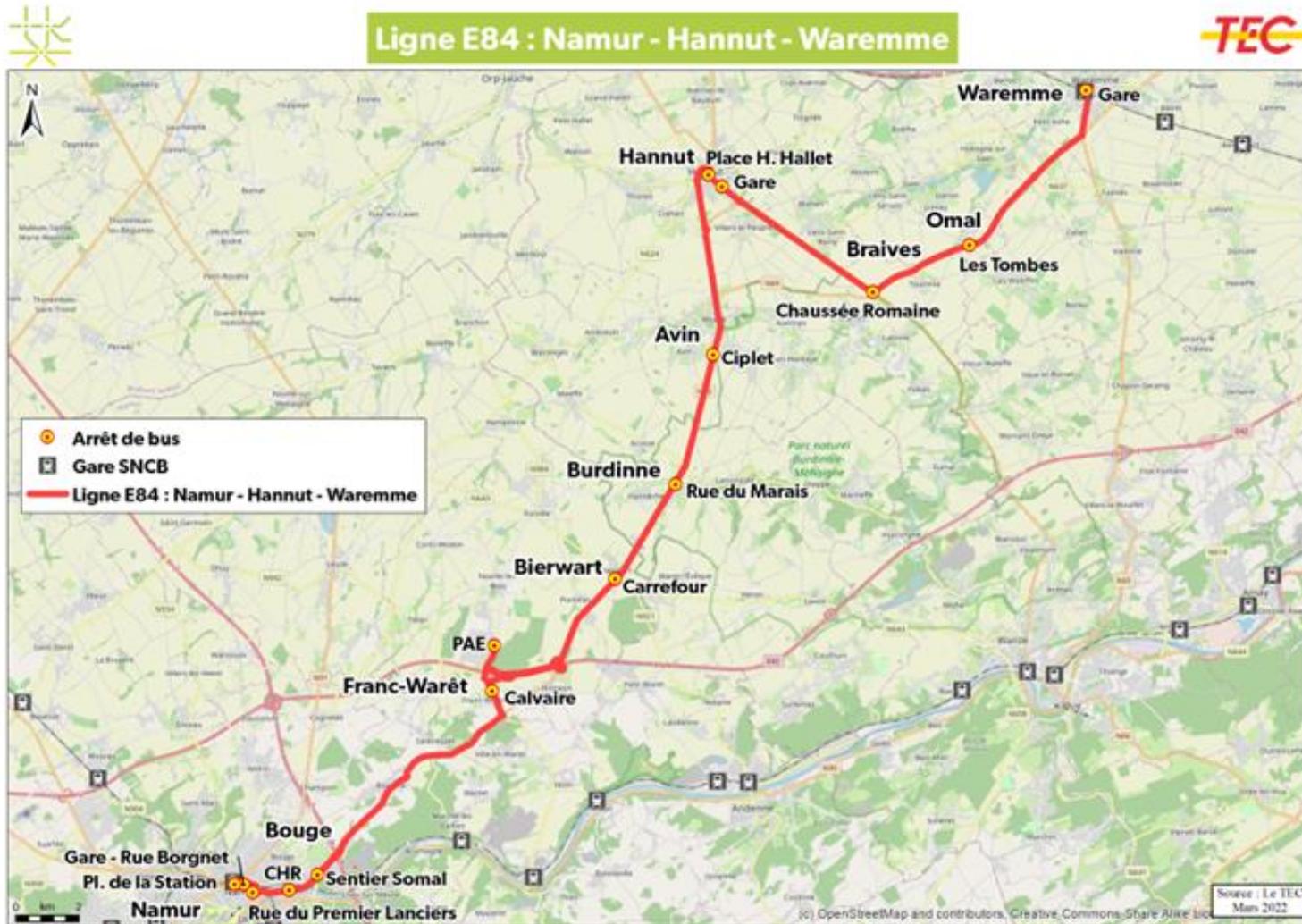
Il recommande à l'AOT, à l'Opérateur de Transport de Wallonie et à la SNCB d'accomplir les actions identifiées.

2.4. Evaluation finale de la ligne Waremme – Namur (E84) : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Document préparatoire transmis*

Contexte

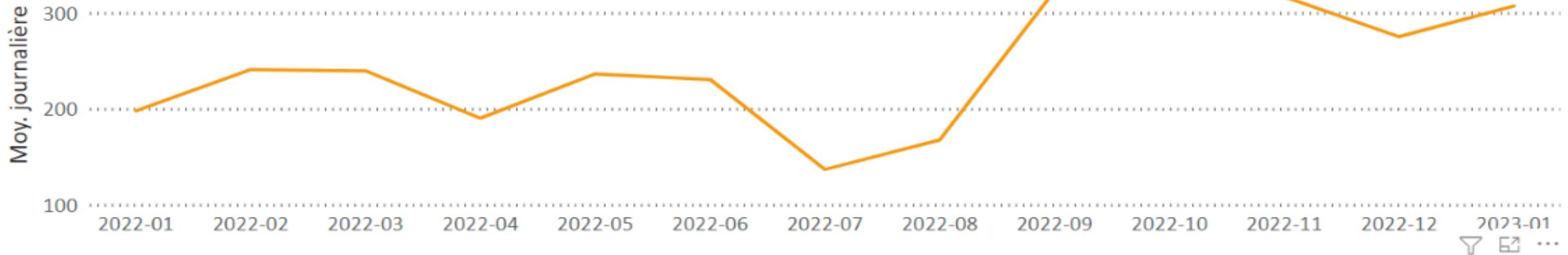


- Mise en service 01/10/20
- Desserte du PAE Fernelmont & du CHR de Namur.
- Niveau de service
 - Semaine : 1 voy/h de 6h à 21h
 - Samedi : 1 voy/2h de 7h à 20h
 - Dimanche: 2 A/R de 16h30 à 20h30
- Suivi 1^{ère} évaluation (7/10/21) :
 - 50% d'actions réalisées
 - 34% en cours



Evolution de la fréquentation

Evolution de la moyenne de validations journalières



Moyenne journalière en fonction de la tranche horaire

- En moyenne 0,195 validation/km en 2022, soit 11 personnes/véhicule
 - > 10 personnes (seuil selon lequel l'usage du bus est plus pertinent que la voiture)
- Manque de données (correspondances, enquêtes clients, serpents de charge)

Plan d'actions

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Tactique	Réévaluer les niveaux de service de la ligne dans l'étude de redéploiement de l'offre des zones « Waremme – Hannut » & « Grand Namur »	Toutes	AOT	2026
Évaluation	Évaluer l'intermodalité en gares de Namur & Waremme	Toutes	SNCB & OTW	2023
Opérationnalisation	Recueillir l'avis de la (non-clientèle)	Toutes	OTW	2023
	Création d'un arrêt à Waremme, Avenue Prince Régent	Waremme	OTW	2023
	Création d'un arrêt à Hannut, Collège SI vitesse commerciale non impactée	Hannut	OTW	2023
	Revoir les horaires pour correspondre au plan de transport SNCB 2023-2026 & aux réalités de terrain	Toutes	OTW	2023
Accessibilité & confort	Aménagement des arrêts (parkings vélo, etc.)	Toutes	OTW sous impulsion communale	A définir
	Aménagement des cheminements sécurisés vélos depuis les villages jusqu'aux arrêts de la ligne E84	Toutes (principalement Héron, Fernelmont et Burdinne)	Communes	A définir
Promotion	Promouvoir la ligne	Toutes	Tous	2023

PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe émet un avis favorable sur le maintien du niveau de service actuel de la ligne E84 Waremme - Namur moyennant sa réévaluation dans le cadre des redéploiements des zones susmentionnées.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie et à l'ensemble des parties prenantes (Communes, Groupes d'Action Locale et SPW Routes) d'accomplir les actions identifiées.

3. Baromètre piéton pour les Villes et Communes Marchables

Tous à Pied

Point pour information de l'Organe

4. Mobipôles et solutions de mobilité locale

4.1. MobiPôles

Présentation de la charte graphique régionale

AOT

Point pour information de l'Organe

Les MobiPôles

Avril 2023



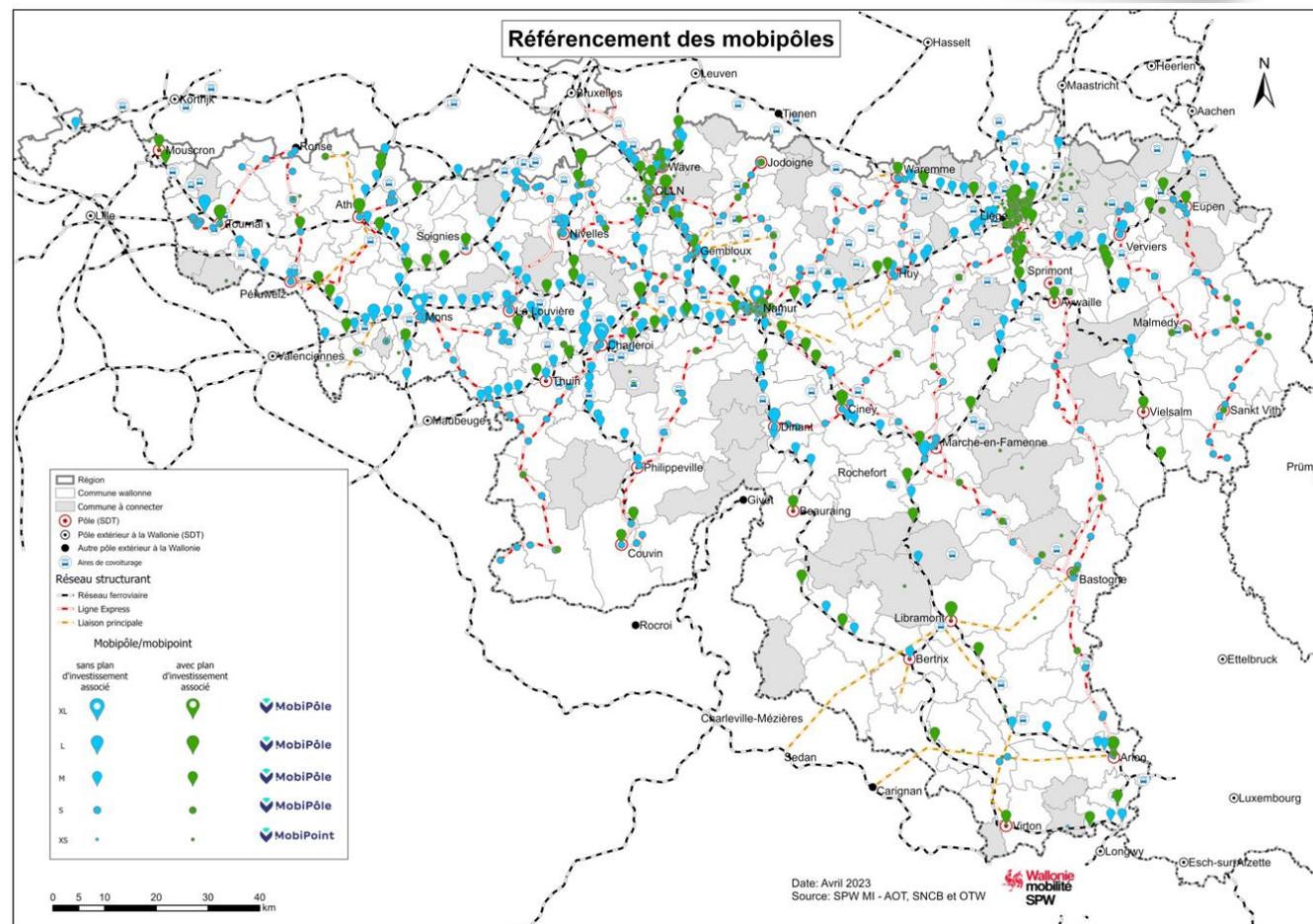
Agenda

- Rappel des définitions
- La charte graphique MobiPôles/MobiPoints

Les MobiPôles



- points de connexion sur le **réseau structurant de transport public**.
- des « hubs » où **convergent** différentes **offres de services** et **infrastructures de mobilité**
- offre et l'infrastructure variables et dimensionnées selon le **contexte local**.



L'identité visuelle MobiPôle - MobiPoint



L'identité visuelle MobiPôle - MobiPoint

→ Fiche sécurothèque pour guider le développement de matériel signalétique
MobiPôles/MobiPoints: [lien](#)

→ Objectif: identifier de manière uniforme en Wallonie les lieux d'intermodalité:



MobiPôles: en lien direct avec le transport public structurant



MobiPoints: pour les autres lieux d'intermodalité

Les totems



Totem 3x0,8m - deux cartes



Totem 3x0,8m - une carte



Totem 2x0,5m

L'identification des services

Mobilité

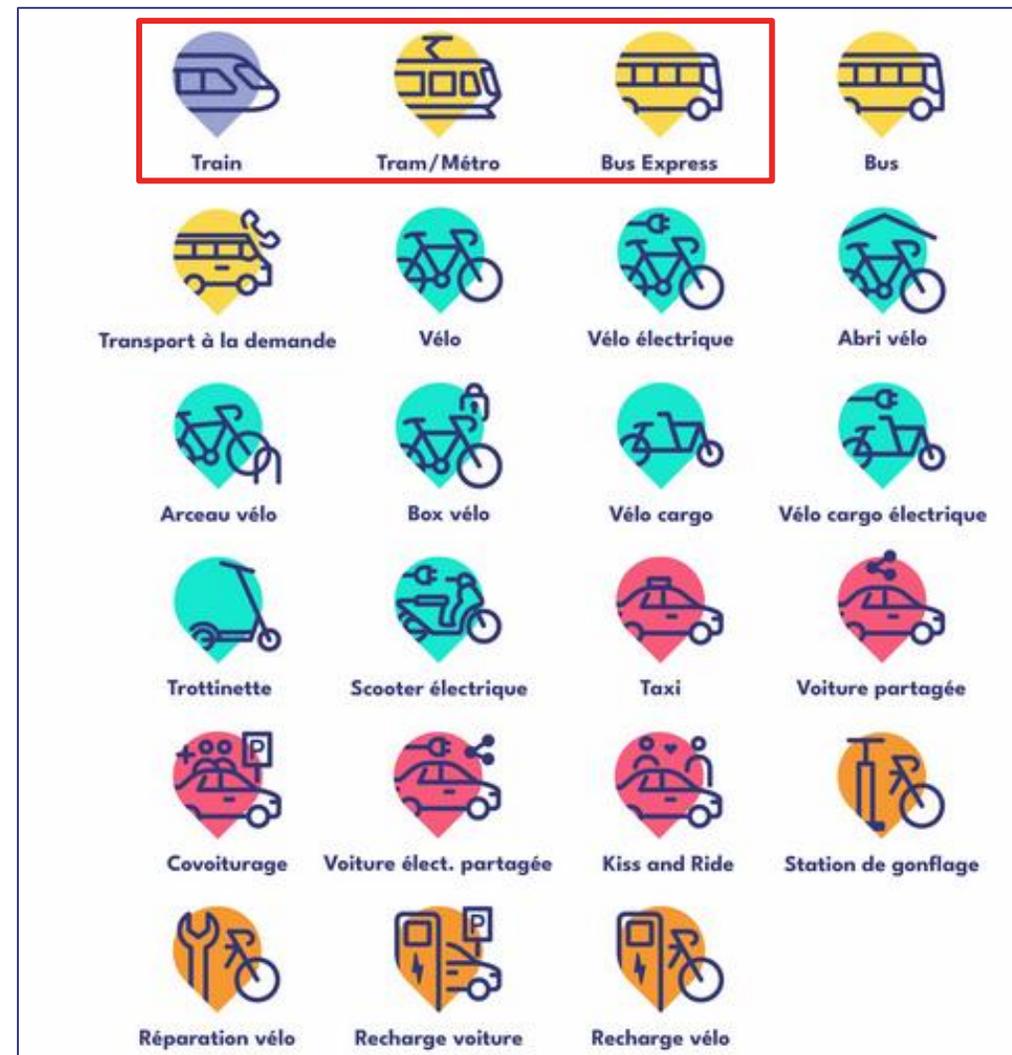


Autres services

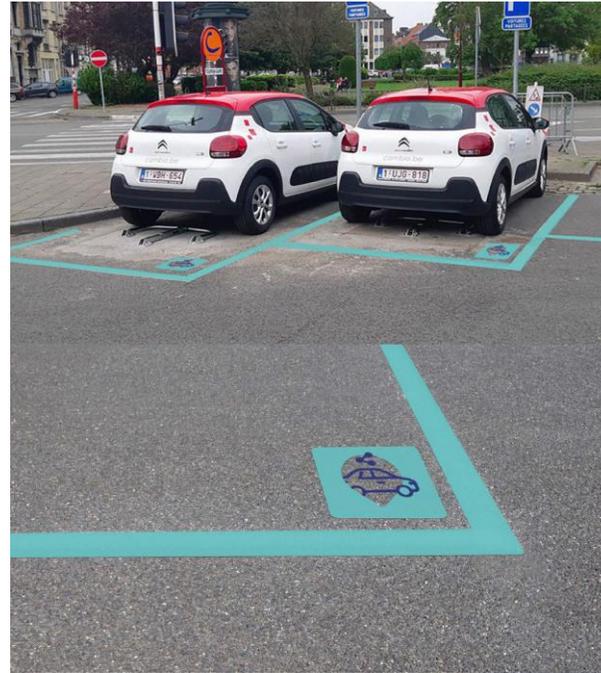
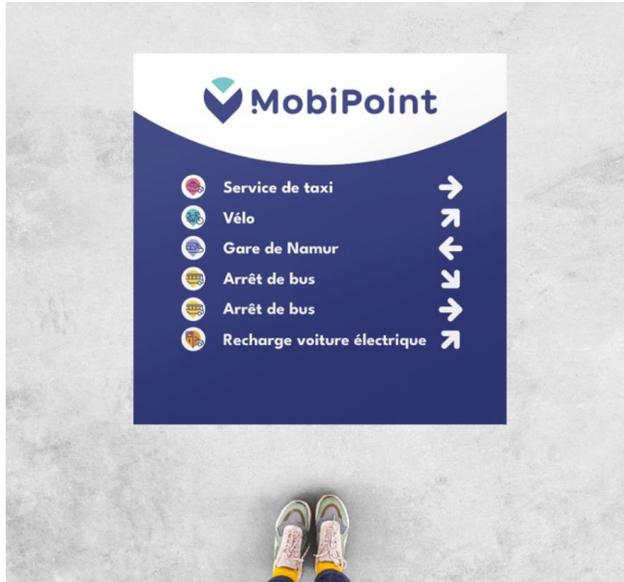


Le financement de la signalétique

- La signalétique aux MobiPôles/MobiPoints est éligible via le **droit de tirage PIMACI** dans le respect de la charte établie par la Région.
- Les recommandation pour la pose d'un totem sont la présence d'au moins **3 services de mobilité** symbolisés par les icônes de la charte graphique ci-contre.
- Le terme **MobiPôles** est a utilisé quand il y a une connexion directe avec le transport public structurant, le terme **MobiPoint** dans les autres cas



Autres cas d'usage



Venez découvrir votre nouveau MobiPoint

MobiPoint

4.2 Volet intermodalité du Plan d'Investissement en Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI) : bilan de l'introduction des dossiers

AOT

Point pour information de l'Organe

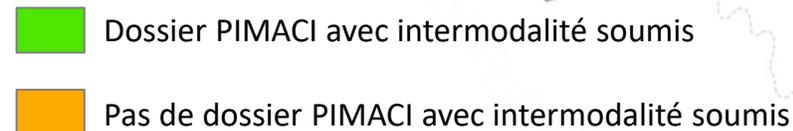
Focus OCBM Namur (Situation le 2 décembre 2022)

Dossiers PIMACI:

- **14 communes** (sur 38) ont introduit un dossier PIMACI avec volet intermodalité
- **27 projets analysés:**
 - **63 %** acceptés sans conditions
 - **37 %** acceptés avec condition(s)
 - **0%** refusés
 - **0%** pas d'avis remis

Budget:

- Bassin Namur : droit de tirage prévu:
 - € 36,4 M PIMACI dont
 - **€ 10,9 M intermodalité**
- 14 communes : droit de tirage prévu:
 - € 14 M PIMACI dont
 - **€ 4,2 M intermodalité**



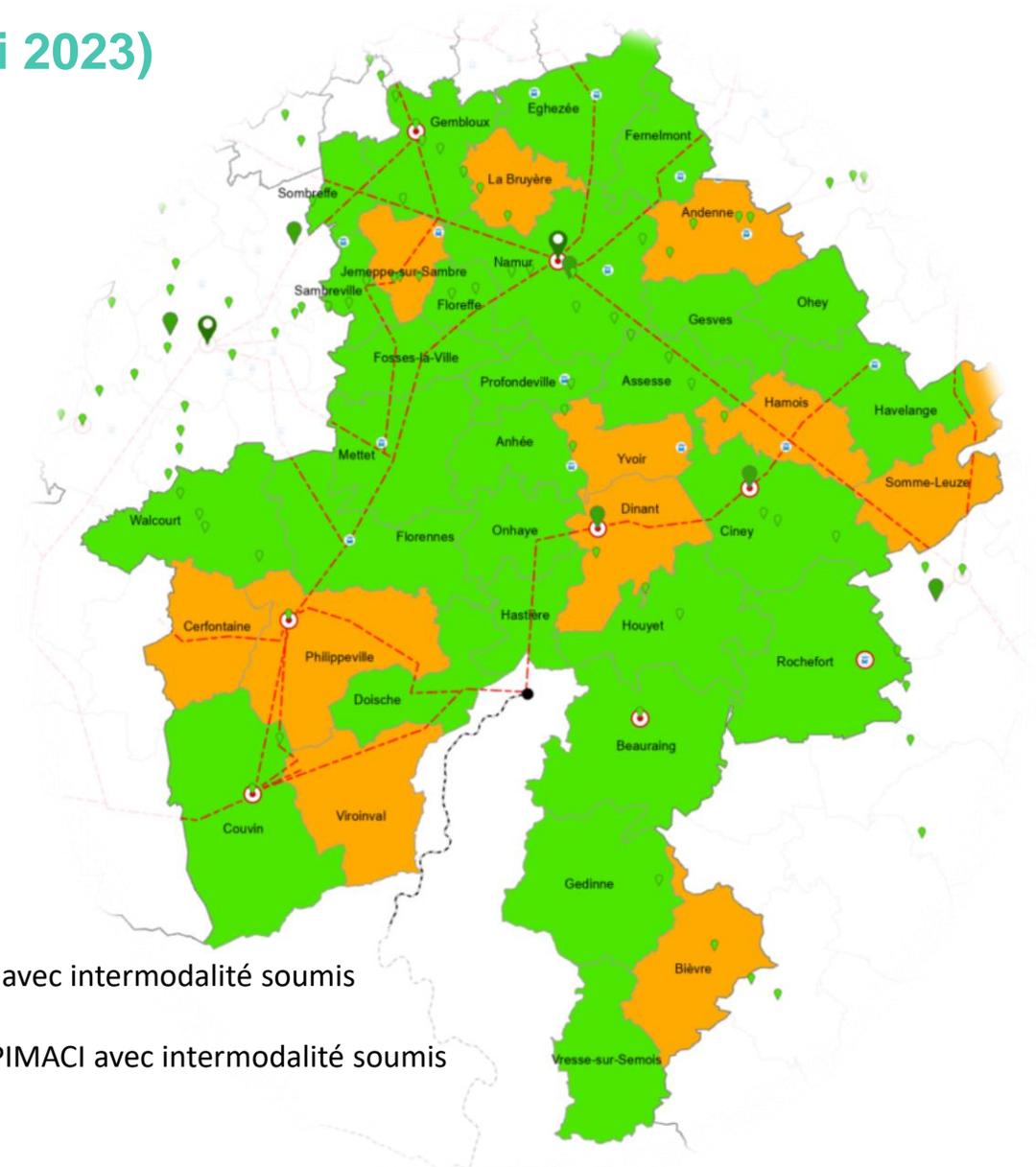
Focus OCBM Namur (Situation le 15 mai 2023)

Dossiers PIMACI:

- **27 communes** (sur 38) ont introduit un dossier PIMACI avec volet intermodalité
- **55 projets analysés:**
 - **51 %** acceptés sans conditions
 - **46 %** acceptés avec condition(s)
 - **0%** refusés
 - **3%** pas d'avis remis

Budget:

- Bassin Namur : droit de tirage prévu:
 - € 36,4 M PIMACI dont
 - **€ 10,9 M intermodalité**
- 27 communes : droit de tirage prévu:
 - € 27,7 M PIMACI dont
 - **€ 8,3 M intermodalité**



Petits rappels : l'objectif premier

PRIORITE = Transports collectifs structurants

- **Gares** (nombreuses fonctionnalités envisageables)
 - Arrêts ligne(s) express, tram, BHNS, ...
 -
 - Parking de covoiturage en milieu rural
 - Mobipoint en milieu urbain (solutions de mobilité vers mobipôle)
- ~~Arrêt de bus uniquement scolaire, faible desserte, hors polarité principale~~
- ~~Parking pour d'autres usages~~

Petits rappels : les dépenses éligibles

- **Aménagements cyclables** (dans un rayon de maximum 10 km)
- **Aménagements piétons** (dans un rayon de maximum 3 km)
- **Bâtiments** (attente conviviale, services type « point vélo »)
- **Parkings** pour l'**auto-partage**, de délestage et/ou de covoiturage
- **Stationnement** pour **vélos** : couvert et/ou sécurisé
- **Eclairage** spécifique
- **Signalisation**

Petits rappels : les échéances

GUICHET DES « POUVOIRS LOCAUX »

- **30 juin 2024** : projet complet
- **31 décembre 2024** : rapport d'attribution

5. Evolution organisationnelle de l'AOT

AOT

Point pour information de l'Organe

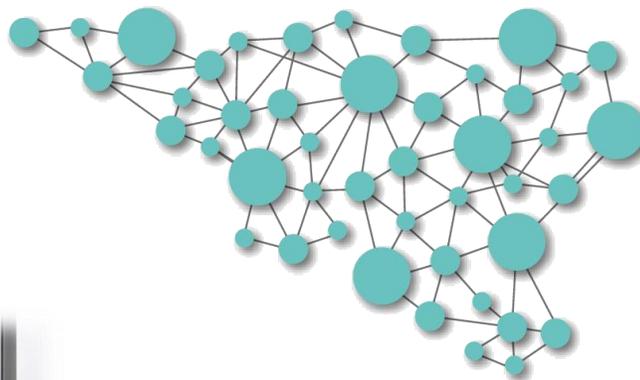
Mobilité collective



tous  pied



Mobilité partagée



6. Suivi des avis des précédents de l'OCBM

Animé par le président Document préparatoire transmis

Séance OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis de l'OCBM Brabant-Wallon	Quai échéance	Etat du suivi au printemps 2023	Statut
Automne 2022	Pt 2. Evaluation des lignes express vers Bruxelles : plans d'action suite aux bilans pour les lignes Louvain-la-Neuve – Etterbeek (E11), Louvain-la-Neuve – Woluwé (E12), Walibi – Etterbeek (E13)	L'Organe prend également acte de la nécessité de voir évoluer la ligne E13 et demande à l'OTW de réaliser les investigations nécessaires en vue de pouvoir déterminer, au niveau tactique, les changements à opérer sur cette liaison. Lors d'une prochaine séance, l'AOT soumettra ceux-ci à l'avis de l'OCBM. L'Organe recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées en termes de démarches préalables, d'adaptation de l'offre et de communication. Il recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPW Routes, SNCB, Bruxelles Mobilité) de prendre en main les actions identifiées en termes notamment d'équipements et de signalisation.	AOT OTW Communes, SPW Routes, SNCB, Bruxelles Mobilité	En attente du retour des investigations de l'OTW Mise en œuvre du plan d'actions par les pilotes identifiés. Le suivi du plan sera réalisé dans le cadre de l'évaluation finale.	
Printemps 2022	2.2. Réseau cible proposé pour la zone Brabant Ouest en vue de l'édition du Plan Régional de Transport Public (ambitions tactiques)	Sous réserve des résultats de l'étude opérationnelle – car il est difficile de percevoir l'impact du nouveau réseau cible sur l'offre actuelle –, l'Organe souhaite avancer sur base du nouveau réseau cible proposé par l'AOT (détailé dans les fiches par liaison en annexe) suite aux ateliers de co-construction menés depuis début 2021 et aux ajustements réalisés depuis sa séance du 9 décembre 2021. Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public de la zone pluricomcommunale de Braine l'Alleud, Braine-le-Château, Genappe, Ittre, La Hulpe, Lasne, Nivelles, Rabecq, Tubize et Waterloo afin de permettre à l'OTW de mener la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone. Il demande que les experts mobilité (supra-) locaux et les élus communaux des communes concernées ou impactées soient concertés par l'OTW sur les scénarios opérationnels étudiés, avant mise en œuvre de la démarche d'information publique et de participation citoyenne souhaitée par le Ministre Henry, en coordination avec les Communes concernées et sur le projet finalisé de l'offre. L'objectif est de présenter le scénario préliminaire d'évolution du réseau TEC sur la zone (évolution, création ou suppression) à la Région de ne pas perdre de vue la mise en œuvre de solutions de mobilité locale flexibles dans la mise en œuvre du RPT et de proposer au Ministre Henry de nouvelles modalités. L'Organe recommande à l'OTW d'analyser l'accompagnement tarifaire à mettre en œuvre lors de redéploiement de lignes et de proposer au Ministre Henry de nouvelles modalités. L'Organe recommande à l'OTW d'analyser l'accompagnement tarifaire à mettre en œuvre lors de redéploiement de lignes et de proposer au Ministre Henry de nouvelles modalités.	AOT OTW OTW Cabinet Henry OTW	RTP officialisé et transmis à l'OTW le 10/10/2022 ainsi qu'aux communes Concertation en cours avec les communes avant démarche mobilité (point 2 de l'OJ) Etude opérationnelle en cours. Présentation du scénario d'accompagnement tarifaire à l'OTW Pas d'avancée Les mesures de quasi-gratuité participent à cet objectif. Pas d'autre avancée.	Point clos
Printemps 2022	3.3. Evaluation de la ligne E5 Nivelles – Namur : plan d'actions suite au bilan	L'Organe prend acte du premier bilan réalisé de l'offre de la ligne Express E5 et du plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon. Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour en annexe) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre d'ici 2023/2024. Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E5.	OTW	Les renforts de ligne ne sont pas envisageables avant 2024 au minimum. Les arrêts ont fait l'objet d'un screening pour les équipements vélos. La province doit réaliser une étude d'accessibilité des différents arrêts.	
Printemps 2022	Mise en service de la ligne E6 Gembloux-Louvain-la-Neuve-Wavre Nord (avis d'initiative)	L'Organe recommande au Ministre Henry et au SPW M&I – plus particulièrement à la Direction des routes du Brabant wallon – d'étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur N4 et la N25 pour assurer une vitesse commerciale attractive de l'offre Express.	Cabinet / SPW M&I – Routes BW	Pas d'avancée	
Automne 2021	4.2 Mise en service de la ligne E6 Gembloux-Louvain-la-Neuve-Wavre Nord, 4.4 Evolution de la ligne E4 Nivelles LIN 6.1. Projet TEC à la demande (Navajo) : évaluation et suite	Comme déjà exprimé lors de sa séance du 1 ^{er} octobre 2020, il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N4 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon. Sa recommandation relative aux aménagements de la N25 pour la ligne E3 s'applique également pour la ligne E4 : il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N25 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon. L'Organe marque son intérêt sur le projet pilote exposé et fait part de sa volonté de voir perdurer cette offre de mobilité, le cas échéant avec les ajustements nécessaires en termes d'efficacité et de complémentarité avec les services réguliers. Il recommande également à la Wallonie de mettre en place le cadre nécessaire au développement d'autres solutions publiques de mobilité locale flexible en complément des services réguliers.	OTW et SPW OTW et SPW OTW Cabinet Henry	Des réunions ont été tenues avec le SPW. Il n'y a pas eu d'avancée sur les aménagements de la N4. Le SPW est ouvert pour des priorités aux feux alors que la demande de l'OTW est une bande bus. Une étude doit être réalisée par la DG de l'OTW faute de budget au SPW. Pas d'avancée Point 4.1 de l'OJ Développement de solutions de TEC à la demande dans les zones de redéploiement	
Printemps 21	2.1.1. Développement du réseau Express : mises en œuvre 2021 par l'OTW • Tubize – Braine-le-Château – Ittre – Nivelles (Evolution E2) • Nivelles – Genappe – Court-Saint-Etienne – Louvain-la-Neuve (Evolution E4) • Tubize – Braine-le-Château – Ittre – Braine l'Alleud (Création E9) • Nivelles – Genappe – Villiers-la-Ville – Sombreffe – Namur (Evolution E5) • Nivelles – La Louvière (Création E7)	L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express et recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure, notamment ceux destinés à améliorer la vitesse commerciale et la fiabilité des lignes structurantes. L'Organe recommande également que l'OTW étudie les scénarios de la desserte du PAE de Nivelles Sud (depuis La Louvière) en vue d'une mise en œuvre dès 2022. L'Organe demande que l'OTW planifie les évolutions de l'offre Express pour atteindre les cibles régionales fixées dans les fiches pour lesquels il avait émis un avis favorable (notamment en termes d'offre le samedi). L'Organe recommande à l'AOT d'étudier le potentiel de développement d'une offre le samedi sur les lignes structurantes Express desservant Tubize en vue de l'ouverture du shopping de Clabecq en 2023. L'Organe recommande à l'OTW d'évaluer l'accessibilité PMR de toutes nouvelles lignes créées et d'en assurer l'information publique.	OTW OTW AOT OTW	La mise en adéquation par rapport à la fiche projet de l'AOT de la ligne E3 et de la ligne E4 est prévue au 29 août 2022, sous réserve de l'obtention de l'avis favorable de l'AOT sur la modification opérationnelle. La réunion SPW-OTW du 1 ^{er} février 2022 n'a pas débouché sur des avancées. Il est privilégié d'utiliser en correspondance les offres existantes entre la gare et le PAE de Nivelles Sud. Point d'attention dans le cadre du redéploiement en cours Le renforcement de la desserte des différentes lignes sera envisagé en fonction de l'évolution de la fréquentation de ces lignes, des enquêtes et des études de redéploiement de zone. Evaluations des lignes E2 et E9 présentées au point 3.1 et 3.2 de l'OJ. Les analyses opérationnelles seront menées dans le cadre de l'étude de redéploiement de la zone « Brabant Ouest » Cette question sera examinée au niveau régional par le TEC.	Point clos
Automne 20	2.1.1. Ajustement du réseau Express cible 2021 • Jodogne - Grez-Doiceau – Wavre, sans extension à ce stade vers Wavre Nord. • Jodogne – Incourt - Perwez - Walhain – Ottignies-Louvain-la-Neuve, avec l'enjeu de l'aménagement pour la desserte de Walhain en termes de sécurité notamment • Jodogne – Tienen, avec la question encore ouverte sur l'harmonisation de l'offre des opérateurs De Lijn et/ou TEC sur cette liaison 3.1.2 Création d'une liaison principale Gembloux-Wavre (Nord)	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes : • Jodogne - Grez-Doiceau – Wavre, sans extension à ce stade vers Wavre Nord. • Jodogne – Incourt - Perwez - Walhain – Ottignies-Louvain-la-Neuve, avec l'enjeu de l'aménagement pour la desserte de Walhain en termes de sécurité notamment • Jodogne – Tienen, avec la question encore ouverte sur l'harmonisation de l'offre des opérateurs De Lijn et/ou TEC sur cette liaison	OTW OTW OTW	La plupart des liaisons Express sont mises en œuvre. La création de la liaison Express Jodogne – Grez-Doiceau – Wavre n'est pas envisagée actuellement par l'OTW. La liaison sera réétudiée dans le cadre du redéploiement de la zone Brabant Est L'étude de la desserte de Walhain (à hauteur de la sortie d'autoroute) sur la ligne E1 Jodogne – OLN pas envisagée à ce stade par l'OTW (attente d'un mobipôle). Étudiée dans le cadre du redéploiement de la zone Est du Brabant wallon en 2023.	
	3.1.3 Impact redéploiement De Lijn sur Leuven	L'Organe recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N4. L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun flamand de la région de transport de Leuven. Il demande sa prise en compte dans le cadre des prochaines études wallonnes de redéploiement concernant la zone Brabant Wallon centre (dont les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Wavre) en 2022 et la zone autour de Jodogne en 2023, à l'exception de la liaison « Beauvechain (Banne Mille) – Bruxelles » qui fera l'objet d'un groupe de travail (AOT-OTW-Commune) afin d'analyser la meilleure alternative à mettre en œuvre. L'Organe suggère, dans un second temps, d'étudier la pertinence d'élargir l'amplitude horaire aux soirées afin de couvrir les retours des activités culturelles depuis LIN-Wavre.	AOT OTW	Le groupe de travail n'a pas encore été initié à ce sujet. Sera étudié dans le cadre du redéploiement de la zone Est du Brabant wallon en 2023. Etude à réaliser dans le cadre du redéploiement de la zone centre du Brabant wallon au printemps 2024.	

Suggestions de points pour un OCBM ultérieur

Point animé par le Président

Merci pour votre participation.

Prochaine réunion de l'OCBM :
Hiver 2023 – La date vous sera communiquée ultérieurement

N'hésitez pas à nous contacter sur
bassins.mobilite@spw.wallonie.be